

Association « Le Château de Chenaux, de hier à DEMAIN »

Assemblée générale ordinaire

Salle des Chevaliers, Château de Chenaux

Mercredi 25 septembre 2024

1. Accueil

Bienvenue à toutes et tous. M. Stéphane Girod salue en particulier la présence de M. Daniel de Raemy, qui est présent ici comme dans sa maison, M. Marc Surchat, président de l'AVVIE, et Mme Corinne Sandoz, conservatrice du musée d'Yverdon et région, que nous aurons le plaisir d'écouter dans quelques instants. Il excuse en particulier les personnes suivantes : Mme Nadia Savary, députée et soutien de la première heure de l'association, Mme Rose-Marie Rodriguez, députée, les membres du Conseil communal et Marco Bezzola, tout nouveau commandant du Contingent des brigadiers fribourgeois.

2. Approbation du PV de l'AG du 5 octobre 2023

Le PV de l'AG du 5 octobre 2023 est accepté avec remerciements à son auteure.

3. Rapport du comité

Visée de l'Association

Comme chaque année, le président rappelle les buts de l'Association à savoir « la préservation et la promotion du Château de Chenaux et de ses alentours. Le cas échéant, l'Association peut étendre son action à la cité médiévale ».

Activités courantes

Le comité s'est réuni à trois reprises depuis la dernière assemblée générale. M. Stéphane Girod a par ailleurs rencontré en juin dernier les deux fils de M. Torche afin de faire connaissance, partager les représentations et lever, peut-être, certains malentendus.

Des discussions ont également eu lieu avec M. Marc Surchat, président de l'AVVIE, pour un rapprochement voire une fusion considérant certains buts communs des deux associations, en particulier la promotion de la vieille ville. Dans cette optique, M. Stéphane Girod est venu présenter les « bonnes pratiques » et échanger avec les membres lors de l'assemblée générale de l'AVVIE.

Pour changer, M. Stéphane Girod débute par l'axe « promotion », en précisant si besoin était que les deux axes sont étroitement liés.

Axe promotion

M. Stéphane Girod a participé à deux reprises au groupe de travail « Vision stratégique du Château de Chenaux » sous la conduite du service des bâtiments (SBat) du Canton de Fribourg. Ce groupe est composé de 5 représentants de service de l'État, du préfet, de la Commune via M. Samuel Ménétrety, de Mme Nadia Savary, députée, et de l'Association « Le Château de Chenaux, de hier à DEMAIN ».

Lors de la deuxième séance qui a eu lieu... hier mardi 24 septembre 2024, l'architecte mandaté par le SBat a fait une présentation de l'analyse « Vision stratégique » extrêmement intéressante et enthousiasmante. Cette vision, avec les mesures associées, permet véritablement de se projeter à moyen-long terme pour le développement des potentiels d'affection et d'usage, social et culturel ainsi que touristique du Château de Chenaux. Cette vision englobe l'environnement du Château et la nécessité de préserver ses alentours, que ce soit le Pré ou le bas du Château. Nous avons enfin une vision courageuse qui va au-delà des intérêts particuliers.

M. Stéphane Girod s'en réjouit pour toutes les personnes et organisations qui se sont impliquées depuis plus de 50 ans dans ces démarches. Il a une pensée particulière pour les citoyens qui s'étaient engagés au début des années 1970, pour Michel Cuennet, ancien directeur du HIB et vice-président du comité jusqu'à son décès et pour les générations futures. Les membres seront évidemment tenus informés de l'évolution de ce projet, directement par le comité ou par les médias.

La conférence du jour de Mme Corinne Sandoz nous donnera aussi des pistes pour la promotion, au sens large, du Château de Chenaux.

M. Stéphane Girod en profite pour offrir la traditionnelle citation de l'assemblée, propos du nouveau premier ministre français M. Michel Barnier lors d'une interview au journal Le Figaro en 2021 :

« La fonction présidentielle exige à la fois de la force, une vision mais aussi de l'humilité »

Pas certain pour autant que M. Barnier puisse rester longtemps à Matignon...

Axe préservation

En plus des éléments dans l'axe « promotion », M. Stéphane Girod informe que le plan d'aménagement local (PAL) d'Estavayer-le-Lac est toujours en traitement auprès de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'énergie (DIME). Une décision devrait être prise d'ici le printemps 2025, en précisant que des recours sont toujours possibles d'abord au tribunal cantonal puis au tribunal fédéral.

Le rapport du comité est accepté à l'unanimité.

4. Présentation des comptes et approbation

En date du 25 septembre 2024, l'Association possède en banque un montant de **CHF 496.55**. La seule dépense de l'année écoulée concernait l'apéritif offert aux membres présents après l'Assemblée générale 2023 pour un montant de **CHF 111.-**.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, avec remerciements au caissier pour leur bonne tenue.

5. Proposition d'une cotisation annuelle de CHF 20.- / membre

Cf. article 8 des statuts de l'Association, 8^e puce.

La proposition d'une cotisation de CHF 20.- par membre dès l'année civile 2025 est acceptée à l'unanimité.

À la suite de cette décision et conformément à l'article 17 des statuts, il est décidé de nommer deux vérificateurs des comptes, à savoir Madame Ascension Nieto et Monsieur François Jeanprêtre.

6. Composition des membres du comité

M. Stéphane Girod informe de la démission de M. Jean-Luc Bloechle, documentaliste, au terme de cette assemblée générale. Il le remercie très chaleureusement pour son engagement essentiel et indéfectible en faveur de l'Association, de hier à aujourd'hui. Un petit nectar local lui est offert à cette occasion.

M. Stéphane Girod signale que la personne qui devait rejoindre le comité en remplacement de M. Jean-Luc Bloechle s'est désistée ces derniers jours.

En référence à l'article 14 des statuts, le comité doit être composé d'au moins 5 membres. Vu la situation, le président demande une dérogation à l'assemblée pour un fonctionnement temporaire à 4 membres en attendant de trouver une ou plusieurs personnes.

Cette demande est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

7. Divers et proposition(s)

Aucun

L'assemblée générale est suivie d'une conférence de Mme Corinne Sandoz, conservatrice du musée d'Yverdon et région, intitulée « Promotion et mise en valeur attractive du patrimoine bâti – l'exemple du château d'Yverdon-les-Bains et projections pour le château de Chenaux ». Une verrée est ensuite offerte par l'Association aux Remparts.

Président



Stéphane Girod

Secrétaire



Dominique Bloechle

